49 Année - N° 3550 Le N° 0.30 c. — PARAIT LE SAMEDI — 13 Novembre 1937

# SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 14 francs.
Autres départements ..... 16 francs.
Etranger ..... 25 francs.
*On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —*

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Téléphone 1.48. R. C. Sisteron 117. C.-C. P. Marseille 156-36.
*Fondateur : A. TURIN — Directeur : M.-PASCAL LIEUTIER*

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) .....2,15
Réclames, (la ligne) .....1,50
Commerciales, (la ligne) .....1,50
*Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite de gré à gré.*

## Reprise

Non, je n'oublie pas Sisteron, non plus que *Sisteron-Journal* mais vous eûtes les élections cantonales, semaines de regrettables bourrasques, et la chose politique ne m'a jamais intéressé. Peut-être arriverez-vous à partager mon sentiment, si vous voulez bien réfléchir en quel désarroi tournent les urnes. On nous enseignait à l'école, à la leçon d'instruction civique, quand on entendait faire de nous des citoyens que le Conseil général se composait d'hommes avertis des seuls besoins du département et s'y consacrant en entier, chaque canton choisissant le plus qualifié pour cette compagnie d'administrateurs.

Que nous voilà loin de ces principes! Cette année, plus que jamais il ne fut question que d'étiquettes de luttes partisannes, de conquètes de sièges rouges ou blancs. N'importe qui, n'importe où, pourvu que la majorité reste aux gens en puissance. Quant aux affaires publiques, point de mention ou si peu dans les programmes. On s'en occupera plus tard avec ou sans compétence et toujours en fonctions de sa couleur.

Nous dépérissons de cette pratique. Le mal s'accentue, de par l'incapacité des élus d'y porter remède, faute de répondre par une capacité reconnue et la plupart du temps par la conscience nécessaire.

Un homme de bon sens ne saurait que dignement s'abstenir à cette comédie aboutissant au tragique.

Et alors? Ne vous effrayez pas. Lorsque les fous, les ignorants, les illuminés et les malins auront à eux la scène; la sagesse des autres les en fera descendre, car tout a une fin, même les énormités.

Jadis, nos pères agissaient autrement. Il faudrait lire, surtout enseigner là dessus l'histoire de Sisteron et comment se comportaient les habitants pour confier la gérance de la chose publique aux meilleurs d'entre eux; comment au lieu d'écouter des prometteurs de lunes, on priait le plus qualifié d'accepter et non d'être accepté. Renversant les conditions on a brouillé les cartes et tout désaxé.

De plus, et ce point est capital, le gérant du bien commun en devenait responsable et rendait ses comptes à la fin de son mandat, non pas dans une harangue publique, autorisant les subterfuges, mais d'après rapports, chiffres et résultats controlés. Si tout était en règle, on décernait la couronne civique au brave représentant; sinon, il devait payer de son argent ou subir condamnation. En ce dernier cas, vous pensez bien qu'il était mis au rancard, *in œternum*.

Or, de nos jours l'incompétence et l'irresponsabilité caractérisent le plus grand nombre des élus, du ministre au conseiller municipal. Bien mieux nous venons de voir pour la première fois dans les annales de la France, ceux condamnés par leurs collègues sur preuves irréfutables être pris par eux pour relever ce qu'ils avaient ruiné. Cela, à l'heure même ou pour la célébration du tricentenaire de Descartes, on proclamait notre pays celui du jugement de la mesure et de la raison!

Il est exact par malheur que le régime actuel et dans tous les pays est celui du mensonge. On a peur de la vérité, peur des actes courageux de vérité. Nous sommes sous le régime des duperies combinées à la faveur des venteries multipliées.

L'incivilisation marche à grands pas vers l'abîme. On perd la notion de la liberté; l'homme se mécanise, la masse broie l'individu. Plus de société possible avec le troupeauisme; plus de noblesse d'idées avec les esclavages consentis, attendus.

On parle de paix en montrant le poing; on réclame du pain en dressant des hôtels à la paresse, moderne divinité; on revendique du travail en se croisant les bras. Cela résume, au gout de jour, la morale sociale, en fait une épouvantable amoralité!

Les illusionnistes en gambades sur les tréteaux appellent ce phénomène un tournant, pour abuser les naïfs sur leurs tours de passe; d'autres bateleurs annoncent par ce désordre les réformes de demain, comme si tout ne s'accomplit pas dans le rythme de l'évolution au signe de l'ordre et au regard de l'expérience du passé.

Ne désespérons pas dans l'excés se dessine le retour au bon sens. Notre salut dépend de notre mépris pour la politique d'ambitions et de notre dédain de tous les mensonges.

Il faut barrer la route aux imposteurs, et faire de notre commune action un triomphe de sagesse et d'humanité, afin que l'homme se dépouille de la bête.

*Emile ROUX-PARASSAC.*

## La paix exige la non intervention

D'aucuns s'efforcent de faire renaitre l'agitation dans le pays. Leur objectif c'est d'essayer de faire échec au gouvernement à direction radicale, c'est à dire à la politique radicale qui est en train de relever peu à peu le pays de la situation catastrophique où l'avait conduit la politique d'aventure suivie de juin 1936 à juin 1937.

Dans cette campagne d'agitation on voit reparaitre les thèmes, si souvent développés l'an dernier par l'extrême gauche, en faveur de l'intervention en Espagne.

Comme si les évènements n'avaient pas démontré que la guerre civile espagnole constitue le plus grave danger qui ait menacé la paix européenne et comme si M. Léon Blum, lui-même, alors chef du gouvernement, n'avait pas déclaré, en novembre 1936, au conseil national socialiste, que la non intervention avait sauvé la paix et que c'était là le but primordial.

Certains chez nous ne craignent pas, pourtant de condamner la non intervention et de préconiser une politique à l'égard de l'Espagne qui aurait pour résultat de déclencher la catastrophe internationale que seule l'attitude de raison et de prudence de la France et de l'Angleterre a permis d'éviter depuis seize mois.

Que pour des raisons d'idéologie, d'ailleurs discutables, ou pour réaliser de misérables desseins de politique intérieure, on s'efforce de pousser la France à des actes qui engendreraient inévitablement un conflit européen, c'est ce que le pays dans son immense majorité, est décidé à ne pas tolérer.

Ceux qui reprennent aujourd'hui le slogan « des canons et des avions pour l'Espagne » et qui font campagne contre la non intervention, ne se soucient, certes pas, des paysans de France qui, eux, seraient voués à la garde des tranchées et qui ont le droit de s'indigner quand ils voient qu'on peut faire aussi bon marché de leur sang.

Plus que jamais la politique de non intervention apparait comme la sauvegarde de la paix, mais plus que jamais aussi le maintien de cette politique exige la fermeté de tous les vrais républicains.

## Au Conseil de Préfecture interdépartemental

TROIS ELECTIONS CONTESTEES DANS LES BASSES-ALPES

Dans son audience de Mardi après midi, le Conseil de préfecture siègeant à Marseille, sous la présidence de M. Miane, a entendu les exposés de trois affaires concernant les élections au Conseil général dans le département des Basses-Alpes, pour les cantons de Saint-Etienne-les-Orgues, Moustiers-Sainte-Marie, Sisteron.

M. Jolet, parfumeur à Marseille, qui avait été candidat du parti Radical à Saint-Etienne-les-Orgues demandait l'annulation de l'élection de M. Chaplain, candidat S. F. I. O. en invoquant notamment l'inéligilité de M. Chaplain qui occupe les hautes fonctions de Directeur général des Eaux et Forêts au Ministère de l'Agriculture. M. Jolet, qui présentait lui-même sa cause, a cité les articles d'une loi qui donne la nomenclature des fonctionnaires non éligibles aux assemblées cantonales et dans laquelle figurent les agents des Eaux et Forêts. Il reprocha aussi à M. Chaplain de n'être pas domicilié dans le canton et diverses manœuvres de pression.

M. Chaplain qui a confié sa défense à M. Félix Gouin, a fait répondre que la loi en question ne vise que les agents subalternes de la région, qu'il est au surplus contribuable dans le canton et qu'aucun acte de pression ne peut-être prouvé.

M. Fenouillet, commissaire du gouvernement a conclu à la validation de l'élection.

En conséquence, la réclamation de M. Jolet a été déclarée irrecevable à l'audience du Conseil de Préfecture interdépartemental de mercredi dernier.

La deuxième affaire concernait une réclamation de M. Alexandre Doze, candidat national contre le Docteur Sénès, S. F. I. O., élu conseiller général de Moustiers-sainte-Marie. Me Henri Bergasse, au nom de M. Doze, a cité plusieurs irrégularités dans la constitution des bureaux de vote qui ont été soit ouvert seulement dans l'après-midi, un autre fermé une heure avant la clôture légale; l'un enfin n'a pas été ouvert du tout. La majorité obtenue n'étant que de 27 voix, il estime que le résultat a été faussé par ces irrégularités. Me Raymond Vidal plaidant pour M. Sénès, a soutenu que ces horaires modifiés résultaient d'un concours de circonstances inévitables et ne modifiaient pas le scrutin ou insuffisamment pour légitimer son annulation. Le commissaire du gouvernement a demandé au tribunal de rejeter la réclamation.

Enfin, M. Cruel, radical-socialiste, protestait contre son concurrent, M. Emile Paret, élu conseiller général de Sisteron. Il soutient que M. Paret, se présentant sous l'étiquette S. F. I. O. n'a fait suivre son nom dans les derniers communiqués à la presse que de la mention S. ou Soc., ce qui à induit en erreur un certain nombre d'électeurs. M. Paret n'était ni présent à l'audience, ni représenté par un avocat.

Ces deux affaires ont été mises en délibéré.

## Fête de l'Armistice à Sisteron

Le 19me anniversaire de l'Armistice a été cette année célébré avec un éclat particulier. Les Mutilés, Anciens Combattants, Victimes de la guerre et la population, réunis dans une même pensée ont apporté un émouvant hommage aux enfants du pays « Morts pour la France ».

Dès la veille, le monument, symbole de l'héroïsme et du sacrifice de nos morts au cours de l'horrible tourmente, était paré de fleurs par les soins délicats et habituels du Président de l'Amicale, notre si sympathique et si dévoué camarade Colomb.

Deux superbes gerbes avaient été déposées, dès la première heure, par les soins de la Municipalité et par les élèves de l'école supérieure à qui nous renouvellons notre profonde gratitude.

A 10 heures, en présence de M. Paret, Maire et Conseiller Général, de ses adjoints, de nombreux conseillers municipaux et des membres de l'Amicale des Mutilés, Combattants et Victimes de la Guerre, de Madame la Directrice de l'E. P. S. et de ses élèves; de M. Ramon, principal de collège des Membres de l'Enseignement et des élèves de nos écoles, des Boys-Scouts, entourés de leurs parents et d'une foule émue, M. Colomb, Président de l'Amicale, en un pathétique discours, dit les sentiments qui animent en ce jour les Anciens Combattants et les Victimes de la guerre pour la Paix, car dit-il, la guerre fut pleine de terribles enseignements et perdre ses leçons serait une folie et un crime, crime contre nous même, crime contre nos fils, crime contre la Nation.

M. Colomb ajoute:

« Le chemin de la Paix est difficile, nous en connaissons ou nous « en devinons les obstacles, mais « qu'elles que soient l'importance des « difficultés à vaincre, qu'elles que « soient les défaillances susceptibles « de nous atteindre, nous persévèrerons si nous n'avons pas étouffé « dans nos consciences la grande « voix de nos morts, voix d'héroïsme certes, mais aussi voix d'humanité de justice et de paix.

« Mes chers camarades, l'avenir de « la France est dans l'union des bonnes volontés, et il dépend de nous « tous que l'histoire puisse dire un « jour que lorsque l'édifice de la « Paix à laquelle nos Morts s'étaient « sacrifiés chancelait sur ses bases et « allait s'écrouler, nous l'avons sauvé et rendu indescriptible.

« Entreprenons d'être vainqueurs « une seconde fois par des moyens « pacifiques.

« Unis, mes chers camarades, nous « avons gagné la guerre, Unis nous « gagnerons la paix malgrè tout. »

Après l'observation d'une minute de recueillement, le président fait un vibrant appel à l'union de tous les français, condition essentielle pour le maintien de la Paix et, au nom des membres de la Société qu'il représente, dépose au pied du monument les fleurs du souvenir et de la reconnaissance.

Cérémonie grandiose, dans sa simplicité et dont la haute dignité a vivement impressionné notre population.

## D'une semaine à l'autre

— La commission des finances de la Chambre a entendu M. Georges Bonnet au sujet du budget de 1938.

— Le congrès annuel de l'alliance démocratique vient de se clore à Nice, par un banquet à l'issue duquel M. P. E. Flandin, après avoir préconisé l'union entre Français, pour faire face aux périls extérieurs et aux difficultés intérieures, a déclaré qu'il ne pouvait pas compter sur le gouvernement actuel pour la réaliser.

— Le conseil national du parti S. F. I. O., après avoir entendu M. Léon Blum a autorisé les ministres socialistes à demeurer dans le cabinet Chautemps, par 3.498 voix. Un amendement présenté par M. Zyromski, a obtenu 978 voix, tandis qu'une motion Marceau-Pivert, réclamant le retrait des ministres socialistes du gouvernement recueillait 909 voix.

— Le congrès de l'Union socialiste et républicaine, après avoir reconnu la nécessité de la pause et s'être prononcé pour l'ajournement de la R. P. a décidé de maintenir son concours au gouvernement.

— Une élection sénatoriale a eu lieu le 7 novembre dans le Jura. M. Léculier, radical-socialiste, a été élu, en remplacement de M. Concelme, de la gauche démocratique, mais, au 2me tour seulement, par 425 voix alors que son prédécesseur était élu en 1932 par 447 voix. M. Léculier l'a emporté sur M. Grandmottet U. R. D.) qui a obtenu 413 voix.

— La France a rétabli ses relations ferroviaires avec l'Espagne nationale.

— Les délégations patronales et ouvrières de l'hôtellerie réunies à la présidence du conseil ont déclaré faire confiance au gouvernement pour la décision a prendre au sujet de l'application des quarante heures.

— Le roi de grèce vient de passer quelques jours à Paris, pendant lesquels il a eu un entretien avec M. Yvon Delbos.

— M. Herriot, dans un discours prononcé le 7 Novembre à Lyon a réclamé pour la France le droit de tendre la main à tous les autres peuples.

## En tête du progrés

La Traction Avant Citroën colle à la route, sur route mouillée comme sur route sèche: parce que tirée par l'avant, parce que son centre de gravité est placé très prés du sol et que le poids est judicieusement réparti sur les quatre roues.

Avec elle seule, vous pouvez en toute sécurité rouler à 100 par temps de pluie et prendre les virages à 80.

Le GARAGE CHARMASSON à GAP, Concessionnaire exclusif de la marque Citroën, et le SPLENDID GARAGE Ailhaud et Cie à Sisteron, vous propose l'essai gratuit de la Traction Avant sur un circuit présentant toutes les difficultés de la route.

© VILLE DE SISTERON

# Les Socialistes et le Cabinet

Dès qu'il a appris que M. Léon Blum avait obtenu du Conseil National de son parti le maintien des S. F. I. O. dans le gouvernement, M. Chautemps a tenu à déclarer avec un sourire appuyé qu'il était entièrement satisfait de l'attitude de ses alliés de gauche. Jamais on n'a pu mieux appliquer le proverbe : « la joie fait peur ». Ce n'est, en effet, qu'au prix des plus pénibles concessions que le président du Conseil a obtenu cette décision.

Et d'abord, au point de vue économique, il s'est résigné à ne pas toucher à la loi de 40 heures. Chacun sait les ravages que l'application hâtive de ce texte a causés dans la production nationale. Pourquoi au lendemain de la formation du cabinet actuel, petits et moyens industriels — nous n'osons même pas parler des petits commerçants — reprenaient espoir ? C'est qu'ils étaient convaincus que la mission essentielle du gouvernement consistait à réparer les fautes majeures du précédent cabinet.

Le communiqué du dernier Conseil de cabinet est muet sur cette question. Autrement dit, la loi de 40 h. continuera d'être appliquée sans le moindre souci des intérêts du pays.

Pour ce qui est du budget de 1938, on nous dit bien que tous les ministres ont finalement accepté des crédits raisonnables qui ne sauraient compromettre le principe de l'équilibre budgétaire. Nous ne pouvons ajouter foi à cette affirmation, parce que nous savons qu'au sein même du Conseil de cabinet les ministres S. F. I. O. ont proclamé que les crédits proposés par M. Georges Bonnet étaient insuffisants, et qu'au surplus, les socialistes ont reçu la consigne d'engager en Commission, avec le concours empressé des communistes, une offensive impitoyable contre notre grand argentier, ou, à la soi-disant insuffisance des crédits seront mêlées les réclamations des fonctionnaires, la retraite des vieux travailleurs, etc.. Il s'ensuivra infailliblement un « cafouillage » dont se serait bien passé notre franc déjà si malade.

Admettons qu'en commission, le gouvernement parvienne à résister à la pression des extrémistes. A partir du 16 novembre, lorsque la Chambre sera réunie, la bataille contre le cabinet sera poursuivie par les socialistes et les communistes avec un vigueur accrue. On les verra se succéder à la tribune pour réclamer de nouveaux crédits, alors que l'équilibre du budget réclame des ménagements et des soins de toutes sortes.

— S'unir ou mourir — Telle sera bientôt la question que les faits qui ont toujours dominé les hommes, poseront, vient de réclamer M. P. E. Flandin, à Nice. Cet appel a profondément ému les congressistes de l'Alliance démocratique, parce qu'ils connaissent la gravité de l'heure. Faudra-t-il qu'un péril nouveau nous menace pour que cet appel soit aussi entendu par ceux qui n'arrivent pas à se persuader que — l'heure des subtilités politiques et des jeux parlementaires est révolue?

# Pour les Retraités

Le Gouvernement compte déposer un projet attribuant une indemnité de vie chère mensuelle de 100 fr. pour les agents des services publics en fonctions dans les grandes villes de 66 fr. pour les autres et de 50 fr. pour les retraités, à compter du 15 Novembre.

Ces conditions sont inacceptables, l'indemnité doit être de 150 fr. pour tous.

En ce qui concerne les retraités, les services des Finances ont soutenu près de Georges Bonnet la thèse selon laquelle les retraités auraient reçu grâce au vote de la loi des finances du 31 décembre 1937, des avantages tels que ceux-ci correspondraient, avant la lettre, à la première indemnité de vie chère qui a été accordée 3 mois plus tard aux fonctionnaires en activité.

Nous refutons cette thèse en montrant:

1. — Que ce qui a été fait en faveur des retraités dans la loi des finances du 31 décembre 1936 correspond à ce qui avait été fait 6 mois plus tôt en faveur des personnels actifs, avec la loi du 20 Juin 1936 relative à l'aménagement des décrets-lois; et que, si les hauts fonctionnaires et certains fonctionnaires moyens ont continué à subir sur leur traitement un prélèvement d'ailleurs considérablement réduit, l'immense majorité des fonctionnaires ont vu disparaître ce prélèvement en Juin 1936.

2. — Que les dispositions de la loi du 31 décembre 1936 ne seront appliquées aux retraités que lorsque les pensions auront été révisées; et tout fait prévoir qu'elles ne le seront pas avant 7 ou 8 mois au plus tôt.

3. — Que si même toutes les pensions étaient révisées, elles n'en resteraient pas moins inadaptées au cout de la vie, puisqu'elles sont basées sur les traitements de 1930, et que ces traitements ont été reconnus à juste titre insuffisants par les pouvoirs publics depuis le mois d'avril 1937, date à laquelle ceux-ci ont accordé aux fonctionnaires en activité une première indemnité de vie chère.

4. — Que si en haut lieu on a une tendance à n'accorder aux retraités que les 3 quarts de ce que l'on donne aux personnels en fonctions, parce que la pension normale d'ancienneté s'élève aux trois quarts du traitement, il y a lieu de considérer que nous ne revendiquons même pas en demandant 150 frs par mois, les trois quarts des avantages qui seront faits aux actifs si on leur donne une nouvelle indemnité de 150 frs. En effet, un fonctionnaire au traitement de 12.000 frs toucherait mensuellement en sus 100 frs plus 150 frs égale 250 frs. Or, 150 frs ne représentant que les trois cinquièmes de 250 francs.

Il était indispensable que l'opinion publique soit éclairée; l'exposé ci-dessus montrera la justesse des revendications faites avec dignité et calme, comme l'a reconnu M. Chautemps dans son discours du 24 Octobre. Mais que l'on ne lasse pas la patience des retraités, car ils sauront se joindre aux actifs malgrè leur vieillesse et leurs infirmités, pour faire valoir le droit, la justice.

Le devoir des retraités des Basses-Alpes est d'apporter leur adhésion à la section qui s'est formée et dont le bureau provisoire à son siège au Café de France boulevard Gassendi, à Digne. Cotisation 5 frs et si l'on désire recevoir le journal hebdomadaire: 15 francs.

Le secrétaire de la section du Vaucluse
de la Fédération Générale des Retraités
Fernand JAUFFRET-VEYAN

# Du plaisir de donner... et des dons qui font plaisir

Les étrennes approchent... et pour ceux qui ont de nombreux amis — ils sont légions chez nous — l'angoissante question va encore se poser ! Que vont-ils bien offrir à Pierre, et à Paul, et à Jacqueline? C'est le moment où tous cherchent à découvrir dans les vitrines, l'objet qui pourra faire plaisir. On se fatigue la vue pour essayer de lire les prix qui sont généralement d'autant plus petits qu'ils sont plus forts. Hélas! tous les bibelots sont ou trop bon marché - pacotilles — ou trop cher - objet d'art. — Il y a bien les objets dits utiles mais qui risquent trop souvent de faire double emploi... et permettent des comparaisons désobligeantes.

Mais si vous avez le bonheur d'avoir des amis fumeurs, et nous vous le souhaitons de tout cœur, alors ne vous mettez pas martel en tête, car il existe l'unique cadeau qui leur fera toujours plaisir, même s'il fait double emploi: c'est le tabac, le tabac sous toutes ses formes. Le Scaferlati, tabac à fumer de diverses origines que vous pouvez offrir dans un joli pot à tabac et même avec une pipe. Le cigare, cigares de la Havane, du Brésil, de Manille, cigarillos. La cigarette, cigarettes en tabac d'Orient, en tabac de la Havane, en tabac de Virginie (goût anglais ou américain) en tabac français, fort ou doux. Et notre Régie Française des tabacs a même eu la gentillesse, afin de nous éviter tous soucis, de prévoir pour nos cadeaux de magnifiques présentations: coffrets de luxe, en bois précieux des colonies françaises, coffrets en bois des îles, coffrets-bridge en cuir, coffrets-livres. Tous ces coffrets sont unis ou incrustés façon marquetterie et sont garnis avec des cigares ou des cigarettes de luxe à votre choix. La Régie a même prévu des coffrets d'assortiment de cigares ou de cigarettes de 4 à 10 catégories différentes. Leurs prix de vente s'échelonnent pour les cigares de 40 à 100 frs, pour les cigarettes de 35 à 100 frs suivant leur présentation et la nature des produits qui les composent. Les coffrets de cigares « *Patriotas, Campéones, Diplomates,* » et les cigarillos « *Régalitas* » en coffrets de 100 sont également susceptibles de constituer des cadeaux appréciés à l'occasion des étrennes. Et là, vous n'avez plus que l'embarras du choix, puisque vous êtes certains de toujours faire plaisir.

« Apprenez à vous moucher et vous éviterez bien des maladies. »

*Paris-Soir* du 19 Octobre

# Quelques vers tirés du nez

Donc, si nous en croyons l'histoire
Que ce bon «Paris-soir» nous nare
Il est mortel de ne savoir
Pas se servir de son mouchoir.

Entre ton index et le pouce,
Il faut saisir ton nez endouce.

Et le moucher si tu me crois
Seule une narine à la fois

Souffle de façon émérite
Sinon tu risques une otite.

Une bronchite, un coriza
La dangeureuse influenza.

Il faut donc de façon normale
Nettoyer tes « fosses »nasales.

Pour éviter de choir, lecteur,
Dedans celle du fossoyeur.

Que tout nez camus net se garde
S'il ne veut risquer la... camarde.

Ainsi mouche toi savamment
S'il le faut même bruyamment.

Fit du voisin qui se gendarme
Ne pouvant« sentir » ce vacarme.

Et qui raconte que tu n'es
Pas du tout un homme bien..... né.

Mouches toi je te le répète
S'il en est besoin à tue-tête.

Ou tu seras tué c'est clair,
Comme par la veuve à... des blairs.

Et lorsqu'en sortant tu n'emportes,
Distrait, ton mouchoir, il n'importe

Dans ce cas sans façon tu dois
Alors, te moucher dans tes doigts.

Voilà! tu connais la manière
D'éviter une mise en bière

Et de tristes « Diés iræ »
« Aide-toi le ciel... t'odorat!

Et maintenant voici la tâche
Lecteur, usant de ton bagout
Répand ces conseils de partout
A grands sons de trompes...
[d'Eustache!

**André TERRAT.**

P. S. — Cultivateurs apprenez à bien moucher votre bétail et vos troupeaux ne seront plus décimés par la.... morve.

Nous lison dans *Marseille-Matin* du 3 Novembre 1937.

# La réduction de 10 % sur les loyers

On se rappelle qu'un arrêté de la Commission Supérieure de Cassation du 24 juin dernier a décidé que la réduction de 10 pour cent sur les habitations et à usage professionnel ne s'appliquait pas aux locataires entrés en possession après le 16 juillet 1935. On a invoqué contre cet arrêt de la juridiction suprême en la matière, un arrêt de la Chambre criminelle de la Cour de Cassation du 25 septembre; cet arrêt rejette un pourvoi formé contre un arrêt de la Cour d'Appel de Colmar du 26 juin qui condamnait à 25 fr. d'amende avec sursis et à 100 fr. de dommages intérêts un propriétaire n'ayant pas consenti la réduction de 10 pour cent à un locataire postérieur au décret du 16 juillet 1935 L'arrêt de la Chambre criminelle ne saurait être considéré comme faisant échec à celui de la Commission supérieure de cassation. Le fait reproché au propriétaire ayant été amnistié par la loi du 12 juillet 1937. Il se contente de déclarer l'action publique éteinte et rejette pour le surplus le pourvoi, le propriétaire amnistié n'ayant pas cru devoir le soutenir. Il faut donc conclure que l'arrêt de la commission supérieure de cassation du 24 juin, reste entier et que la réduction de 10 pour cent ne peut être réclamée par les locataires entrés dans les lieux après le 16 juillet 1935.

Les propriétaires qui voudront prendre connaissance de cet arrêt, n'ont qu'à s'adresser aux bureaux du Syndicat des Propriétaires Marseillais, 7, rue Lafon, de 9 h. à 12 h. et de 15 h. à 17 h. 30.

*Conte du Sisteron-Journal*

*De ces randonnées dans les sabies le capitaine de St-Avit revenait toujours les yeux plus brillants; il était plus pâle, plus expansif, plus irritable.*

P. Benoit (*l'Atlantide*)

# PAPOTAGES

Elles papotaient en cousant, la notairesse et la femme de l'avoué, jeunes toutes deux et également friandes des choses de l'amour. Et la première disait:

— Savez-vous qu'il est fou d'elle?

« Il » c'était un sculpteur et « elle » c'était une blondine qui habitait une maison des champs, dans la vallée du Jabron; blondine, certes! mais mariée, hélas!

Et la conteuse continua:

— Oui, il va plusieurs fois par semaine se poster dans la forêt d'ou il voit l'habitation où vit sa belle. Et là, couché au pied d'un arbre, il contemple la toiture de tuiles brunes et les volets toujours clos en cette saison. Et par l'imagination il la suit dans toutes ses actions de la journée, son aimée. Il la voit partir en excursion, sac tyrolien au dos — car elle est très alpiniste — ou bien revenant le soir d'un pas lassé, mais heureuse, de regagner le gîte. Par la pensée, les jours où elle ne sort pas, il ne perd aucun de ses mouvements de ménagére, aucune des paroles qu'elle prononce, probablement de sa petite voix rapide et nerveuse. Il l'entend dire, par exemple, au moment des repas, quand le couvert est mis: « A table! » avec un geste joyeux et mutin qui enrôle les convives....

— C'est magnifique! interrompit la femme de l'avoué.

— Et, poursuivit son amie, il se la représente cousant l'après-midi, ou lisant un roman, et il suppose qu'elle doit par instants rêver du beau héros du livre, comme lui, le sculpteur, rêve d'elle. Bref, pas à pas, minute par minute, il s'imprègne de cette existence...

— Mais c'est une union mystique, cela !

— Absolument... De son côté, tout au moins, car, pour elle, qui sait ce qu'elle pense!

— Mais elle est au courant sans doute.

— Oui et non. En tout cas elle ne doit pas savoir jusqu'où va cet amour... Et il recrée la soirée, la veillée autour de la table, les baillements qu'on réprime, le: « Si nous allions dormir »? que propose son mari ou elle. En somme, dans son cerveau tout ressuscite, tout revit...

— Tout?

— Tout.

— Même quand une fois dans leur chambre...

— Oui.

— Même... après?

— Oui.

— Ce qu'il doit souffrir le pauvre!

— Evidemment.

Un silence tomba. On entendait le bruit des ciseaux, par instants. Les deux couseuses rêvaient. La femme de l'avoué le rompit pour dire:

— Que ça doit être doux d'être aimée à ce point, d'une façon si totale, si exclusive... Mais, lui, à quoi cela le conduit-il?

— Et la passion raisonne-t-elle? répliqua l'autre.

Elle ajouta:

— Et puis, ces artistes... Il parait que c'est dans ces circonstances qu'ils crééent leurs chefs-d'œuvre.

— La gloire, alors? dit la deuxième. Et elle conclut, pensive, par le mot du poëte:

« *La gloire c'est le deuil éclatant du bonheur.* »

24 Mai 1937.

G. GEMINARD

# Chronique Sportive

PEDALE SISTERONNAISE

La première fête donnée par la Pédale Sisteronnaise demain dimanche sera un succès sans précédent, une attraction magnifique en fin d'année. Nombreux seront les danseurs et danseuses de la ville et de la région qui nous ont assuré leur concours en venant tourbillonner aux sons du Mélodia-Jazz qui tient le tableau des orchestre de bonnes renommée

Que personne ne manque l'occasion de passer une bonne soirée de famille. On dansera tard dans la nuit Mesdemoiselles, pour vous une faveur: l'entrée est gratuite.

# Chronique Locale et Regionale

SISTERON

**Pharmacie de Garde.** — Demain dimanche pharmacie Bœuf, rue Droite.

AVIS. — M. Martel Antonin Aimé, maçon à Sisteron, ne répond pas des dettes que pourrait contracter sa femme Mme Rose Martel, née Michel, celle-ci ayant quitté le domicile conjugal.

**Avis de coupure.** — La Société Energie Electrique du Littoral Méditerranéen informe sa clientèle que le courant sera interrompu le Dimanche 14 Novembre de 8 heures à 11 heures pour réfection du poste des Combes, en prévision d'installation d'un deuxième transformateur de 100 kws

**Bal des Catherinettes.** — On nous prie d'annoncer pour le dimanche 28 Novembre à 21 heures un grand bal donné en l'honneur de Sainte-Catherine.

Un concours de bonnet doté de nombreux prix aura lieu au cours de la soirée.

**Concours Médical.** — Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, M. Pierre Bergier déjà externe des hôpitaux de Marseille vient d'être reçu au difficile concours d'internat des mêmes établissements.

Nous félicitons le jeune lauréat de son brillant succès ainsi que ses heureux parents, Mme et M. Bergier professeurs au lycée Périer, à Marseille, et ses grands parents, Mme et M. Pierre Bouveris.

**Foire.** — On nous à demandé pourquoi nous avions placé dans notre dernier numéro la foire du 8 Novembre sous le vocable de Saint-Hubert. Nous avons répondu que toutes nos foires étaient placées sous le patronage d'un saint et que par conséquent celle du début de Novembre qui est une des dernières foires créées devait l'être aussi pour ne pas la confondre avec celle de Ste-Catherine; de notre chef nous l'avons placée sous le parainage de St-Hubert afin qu'elle représente l'époque de la chasse, puisque à cette foire a lieu un grand commerce de gibiers ainsi que le constate la mercuriale que nous publions ci-dessous Cela fera plaisir aux nombreux chasseurs qui vont par monts et par vaux tirer le gibier dont certains tirent profit. Nous pensons donc qu'il est de toute notoriété de placer la foire du 3 Novembre sous le vocable de ce saint qui est le patron des Nemrods de France et de Navarre. Il fallait y penser.

Cette foire malgrè le beau temps ne fut ni bonne ni mauvaise, il y avait beaucoup plus de vendeurs que d'acheteurs. Le commerce local ne fit pas de grosses affaires puisque de nombreux forains avaient ouvert boutiques soit sur la place, soit devant la poste, soit sur le cours du collège Evidemment ces nombreux éventaires portent tort au commerce local qui lui est lourdement chargé d'impôts.

Voici la mercuriale: Lièvres, 65 à 70; levrauts, 40 à 45; grives, 4 à 5; lapins de champ, 10 à 12; œufs, 10 à 11; poulets, 30 à 35; poules, 18 à 20; lapins domestiques, 6 à 7 fr. le kilo; Moutons, 5 à 5,25; brebis 3,50 à 4; agneaux broutants, 6 à 6,25; anglaisés, 8 à 8,50; porcs, gras, 7 à 7,25; orge, 125 à 130 ; Maïs, 140; avoine, 109,; seigle, 115 vesce, 108 à 112; sainfoin, 125 à 150; amandes, 250; laine, 8,90.

**L'avenir du Prolétariat.** — Les membres de cette société sont informés que le paiement du dividende retraite se fera à partir d'aujourd'hui chez M. Bertrand, Huissier.

# ETAT-CIVIL

du 5 au 12 Novembre 1937

NAISSANCES

PUBLICATION DE MARIAGES

Paul Eugène Petit, maçon, demeurant et domicilié à Sisteron et Elise Boy, coiffeuse, demeurant à Sarignan (Vaucluse)

MARIAGES

DÉCÉS

**Néant.**

© VILLE DE SISTERON

## VARIETES-CINEMA

Cette semaine :

Ce soir Samedi
Demain Dimanche en matinée seulement la soirée est supprimée en raison du bal de la Pédale Sisteronnaise.

ACTUALITES du MONDE ENTIER

Quelle belle équipe que LA BELLE EQUIPE. Un film qui vous prend aux entrailles, un film qui montre les hommes tels qu'ils sont avec tout ce qu'il y a de meilleur en eux.
LA BELLE EQUIPE film si beau si public, film vraiment de chez nous, plaira à tous il est si populaire et point tendancieux.

---

DU GOUT DES PRIX
DE LA QUALITE

Une seule adresse :

**Ladislas VIDA**

tailleur

Rue de Provence — SISTERON

COMPLETS ET PARDESSUS
haute nouveauté
*Draperies Française et Anglaise.*

---

**Garage à louer**

pouvant contenir 2 voitures.
S'adresser à M. Vial Prosper à la Coste.

---

Les Almanachs VERMOT, HACHETTE et MATHIEU de la DROME sont en vente à la Librairie Lieutier à Sisteron.

---

CABINET DENTAIRE

**A. SILVY**

CHIRURGIEN-DENTISTE
13, Rue de Provence — SISTERON
*Cabinet ouvert tous les jours*

---

VIEUX JOURNAUX A VENDRE
S'adresser à l'Imprimerie Lieutier, Sisteron.

## CASINO-CINEMA

Cette semaine :

ACTUALITES-PARAMOUNT

MONSIEUR EST SAIN
avec le comique
Sinoël, Monique Rolland, etc...

La semaine prochaine:
MON COUSIN DE MARSEILLE
avec Charpin

et TROIS - SIX - NEUF
avec René Lefèvre, Renée Saint-Cyr et Meg Lemonnier

---

**HERNIE**

**JE SUIS GUERI.** — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le grand spécialiste de PARIS 44, Bd SÉBASTOPOL
En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne, sans souffrances** ni **interruption** de travail, **les hernies** les plus **volumineuses** et **les plus rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement.**
Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à **M. GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

LARAGNE 18 Nov. Grand Hôtel Moderne
SISTERON lundi 29 Nov. Modern' Hôtel des Acacias.
DIGNE Samedi 4 Déc. Hôtel Boyer-Mistre.

— CHUTES MATRICES et tous Organes, Varices, Orthopédie —
GLASER, 44 Bd Sébastopol, PARIS

---

**Charles FERAUD**

T. S. F.
Rue Droite — SISTERON
*Ventes — Echanges — Réparations*

---

**Les dixièmes de billets de la Loterie Nationale**

dixième tranche

sont en vente à la Librairie LIEUTIER, rue Droite, SISTERON.

---

A VENDRE

AUX 4 COINS —«»—

**JOLIE MAISON**

6 pièces, avec terrasse et soleil par derrière.

∴

AU SIGNAVOUS

**Appartement à louer**

meublé ou vide.

Piéges, chasse et passage interdits — dans la propriété. —

∴

S'adresser bureau du journal.

---

**Madame DESSETS**

Infirmière diplômée

5, Rue Deleuze — SISTERON

---

**Motocyclistes !!**

AVANT TOUT ACHAT
pour vos réparations Vélos, Motos Machines à Coudre, allez chez

**ROME Marin**

*Rue Saunerie* — SISTERON (B.-A.)
Vous aurez toujours satisfaction.

---

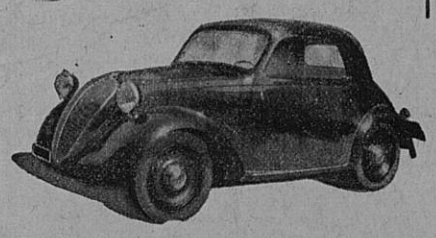

**C'est le prix de la voiture la plus économique du monde et cependant... La SIMCAcinq est dotée de tous les perfectionnements, qui font la race des voitures de luxe : 4 vitesses roues avant indépendantes 4 freins hydrauliques 4 amortisseurs hydrauliques carrosserie monocoque tout acier 3 litres 100 aux 100 Kilomètres au Concours du Bidon de 5 litres**

**105 Kms 532 dans l'heure à Montlhéry**

**SIMCAcinq**

Production de la Sté Industrielle de Mécanique et Carrosserie Automobile - Nanterre

**Demandez à faire un essai aux**

**Etablissements F. JOURDAN**

Avenue de la Gare — SISTERON

---

# L'ALMANACH VERMOT

**pour 1938**

# EST PARU

En vente à la Librairie LIEUTIER 25, rue Droite, SISTERON.

---

**Conséquence de l'asthme**

Quoique peu grave pour la vie, l'asthme produit à la longue quand il est négligé, des complications redoutables du coté du cœur On empêche tout accident, et on guérit même complètement en faisant un usage régulier de la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Prix de la boîte 5 fr. 25 (impôt compris) dans toutes les pharmacies.

---

**à vendre**

pour raison de santé
importante affaire, gros et demi-gros, Vins, Liqueurs, Bière et Limonade. Bail vingt ans. S'adresser RULLAN, Vins, Sisteron, ou Me BUES, Notaire.

---

---

Les Fonctionnaires, Agents des Services Publics, les Corps élus et constitués doivent pour leurs assurances automobiles — s'assurer à la —

*GARANTIE MUTUELLE DES Fonctionnaires et Services Publics*

Pour renseignements s'adresser :
Fernand JAUFFRET-VEYAN
4, rue Neuve St-Charles, AVIGNON
téléph. 20-58

*— L'Eté aux Mées et à Riez. —*

---

ON DEMANDE

**une bonne**

pour garder un enfant.
S'adresser à la Boucherie Richaud, Sisteron.

---

# ATTENTION ! !

**Il y a beaucoup de Cafés à primes**

**MAIS...**

**il n'y a qu'un seul Café S. C. A.**

**EXIGEZ-LE**

---

**Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie**

Soc. Anon. au Capital de 140.000.000 entièrement versés
SIÈGE SOCIAL : 16, Boulevard des Italiens, PARIS
R. C. Seine 251.988 B

**Anciennement "Banque des Alpes"**

Succursale à GAP
**12, Rue Carnot**
Tél. 0.15 et 197

Agence à SISTERON
Rue de Provence — Téléphone 28.

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
PAIEMENT DE COUPONS FRANÇAIS ET ETRANGERS
SOUSCRIPTION SANS FRAIS AUX EMISSIONS
LOCATION DE COFFRES-FORTS
800 Succursales, Agences, Bureaux en FRANCE

---

# Grande Fabrique de Meubles

**( la seule de la région ) Maison fondée en 1904**

Si vous êtes soucieux de vos intérêts. Avant d'acheter du meuble consultez LA

# MAISON BOURGEON

TELEPHONE 93

**55 et 57, rue Droite — SISTERON (Basses - Alpes)**

qui seule par ses stocks importants et sa réputation dans toute la région vous donnera satisfaction

© VILLE DE SISTERON

POUR VOS MEUBLES — Téléphone 444. — VOYEZ D'ABORD LA FABRIQUE

# HENRI HERMITTE

Atelier : rue Capitaine de Bresson
Magasin : 53 rue Carnot

# GAP

Magasin de vente : Rue Saunerie, 21, SISTERON — André FIGUIERE - Menuisier - Ebéniste

Le plus grand choix de la région — Tous les modeles — Tous les prix

—o— Livraison Franco-Domicile —o—

---

**SYPHILIS** Guérison assurée par le **TREPARGYL** seule méthode interne et rectale supprimant toutes piqûres. La boîte : **39f.60.** Le traitement complet : **118** fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut **Labo. LACROIX**, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

**REGLES** douloureuses, interrompues, retardées et toutes suppressions pathologiques des époques, rétablies certainement par le **LYROL**, seule méthode interne et vaginale. La boîte : **39f.60.** Cure compl. **118** fr. *Tous Phies* ou à défaut **Labo. LACROIX**, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

**IMPUISSANCE** guérie à tout âge et sans danger par **UGYL.** Traitement sérieux, le seul de ce genre prescrit par le Corps médical. Le flacon **39f.60.** Le trait. complet **118** fr. *Toutes Phies*, ou à défaut **Labo. LACROIX**, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

**BLENNORRAGIE** Écoulements, Filaments, Rétrécissements, Prostatite. — Guérison définitive par **UGEOL**, seule méthode interne et prostatique supprimant toutes interventions douloureuses et dangereuses. La boîte : **39f.60.** Le traitement complet : **118** fr. *Toutes Pharmacies*, ou à défaut **Labo. LACROIX**, rue Bretagne, ASNIERES-PARIS

---

## Contes et Légendes de nos Alpes

par Emile ROUX-PARASSAC
de Sisteron

Préface d'Abel BONNARD
de l'Académie Française

C'est un beau livre, avec des pages savoureuses, d'autres intructives sur Sisteron et sur notre région.
Un beau volume de 300 pages.

—«»— prix : 15 frs. franco 17 frs.
en vente à la Librairie Lieutier.

---

Que vous tiriez de la Terre profits ou agréments, vous êtes défendu et conseillé par

## L'AGRICULTURE NOUVELLE

Ses fameux articles de défense paysanne font autorité depuis cinquante ans

SES PETITS CONSEILS (Réponses à nos lecteurs) vous tirent d'embarras

SES PETITES ANNONCES font vendre ou trouver tout ce que l'on veut

Vous avez besoin de
**L'AGRICULTURE NOUVELLE**
un peu chaque jour

**Voir, dans le numéro de cette semaine, la liste des primes intéressantes offertes aux abonnés pendant quelques jours seulement.**

**Abonnements : FRANCE ET COLONIES, 26 francs par an**
**18, rue d'Enghien, PARIS**

***En vente partout :***
**LE NUMERO : 60 CENTIMES**

**Envoi franco d'un spécimen contre 0.60 en timbres**

---

**en vente à la Librairie LIEUTIER**

---

*Quel cumulard ce monobouton!*

Les anciens boutons effectuaient péniblement un, parfois deux réglages. Le monobouton, lui, assume tous les réglages essentiels du poste. Et cela, automatiquement, sans erreur, en quelques secondes.

Le monobouton, poste de commandement du récepteur.

# PHILIPS

C. FIASTRE & M. SCALA
Rue de Provence — SISTERON — Téléphone 101
Station Service — Station Service

---

**COMMERÇANTS — INDUSTRIELS**

pour remédier à la crise
faites de la publicité dans
**SISTERON-JOURNAL**

---

*Pour vendre ou acheter*

FONDS DE COMMERCE
IMMEUBLES - VILLAS
PROPRIÉTÉS - TERRAINS ETC.

S'adresser en confiance à l'AGENCE GENERALE des ALPES
**R. GIRARD**
53, Rue Carnot — GAP
Téléphone 1.10

---

# Société Générale

Pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France

Société Anonyme Fondée en 1864 — Capital : 625 Millions

## BUREAU DE SISTERON

Jours de Marchés et Foires

*Toutes opérations de Banque et de Bourse*
*— Avances aux Eleveurs —*

R. C. SEINE 64.462

---

*Pour le prochain Tirage de la*

# LOTERIE NATIONALE

*prenez votre chance !*

---

**Sisteron - Journal**
*est en vente*
à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, à la Canebière ;
à AIX, chez M. BERNARD, Journaux-Tabacs — Cours Mirabeau
et au Bureau du Journal, à
— — SISTERON — —

---

**Industriels ! Commerçants!**
POUR VOS IMPRIMES
adressez-vous à l'
**Imprimerie Lieutier**
Rue Droite — SISTERON - Tél. 148

---

Vous trouverez à l'
**IMPRIMERIE-PAPETERIE-LIBRAIRIE**
**M. Pascal-Lieutier**
**25, Rue Droite — SISTERON - Tél. 1.48**

Tous les Cahiers
Tous les Livres
Toutes les Fournitures Scolaires

---

**Service Régulier par Autocars**

SISTERON - DIGNE - SISTERON

P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20
Sisteron, station :
*Café du Commerce, Télép.* 61.
Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

**Matin**

Sisteron 6 h. 50 — Digne 7 h. 50
Digne 8 h. 45 — Sisteron 9 h. 50

**Soir**

Sisteron 13 h. — Digne 14 h.
Digne 16 h. 50 — Sisteron 17 h. 55
Prix des places : Sisteron-Digne 10 fr.

N.-B. — Les départs de Digne de 8 h. 30 et 16 h. 50, assurent la correspondance avec : 1° Les cars *Pellegrin et Cie*, sur GAP (par la Vallée de la Durance) ; 2° Les cars *Rambaud*, sur VEYNES, par Ribiers, Laragne. Le dernier service sur Veynes, assure la jonction à ASPRES-sur-BUECH, avec le *Rapide de Paris* (Le Briançonnais).

Le départ de Sisteron de 6 h. 50 assure la correspondance à Malijai, avec le car pour Avignon par Cavaillon.

---

**MALADIES de la FEMME**

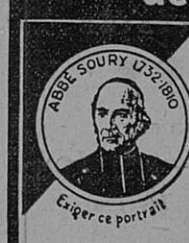


La Femme qui voudra éviter les Maux de tête, les Migraines, les Vertiges, les Maux de reins et autres malaises qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY. De par sa constitution, la Femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne se sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent. La

**JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY**

est composée de plantes inoffensives et toute femme soucieuse de sa santé, doit, au moindre malaise, en faire usage. Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et de décongestionner les différents organes. Elle prévient ou fait disparaître Métrites, Fibromes, Tumeurs, mauvaises Suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs.

Au moment du Retour d'Age, la Femme devra encore faire usage de la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffements et prévenir les accidents et les infirmités dûs à la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

M. 16 — Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr. 60

**Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature**

**AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER**

---

L'Imprimeur-Gérant : M. PASCAL-LIEUTIER, 25, Rue Droite, SISTERON.

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire :

© VILLE DE SISTERON